COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 15 AVRIL 2013

L'an deux mille treize et le quinze avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - A. LEGRAND - D. NADALIN - M. PORTES - M. F. SAURIN - T. MARTY - L. COMBE - N. DEYSSON - R. BERINGUIER – A. M. FERNEKESS - N. REY - D. MALHAIRE

Absents excusés : G. ESTAMPE - G. CABESSUT – Ph. BOUCHE - M. CAMP - M.B. PANASSIE - L. BONHOMME - D. HENRY

Absents: - A. MASSOT - R.M. URRIOLABEITIA - C. ECHARDOUR - V. RICCI - B. DE SOUSA

Procuration de Ph. BOUCHE à A. LEGRAND Procuration de M.B. PANASSIE à D. NADALIN Procuration de L. BONHOMME à Ch. FAURIE Procuration de G. ESTAMPE à A. M. FERNEKESS Procuration de D. HENRY à M. PORTES

CONTROL OF CAREOUT AND CONTROL

Procuration de G. CABESSUT à M. F. SAURIN

Secrétaire de séance : Mme Nadine REY a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 04 AVRIL 2013

Rapporteur : Christian FAURIE

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 04 Avril 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET COMMUNICATION

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FCPE

Rapporteur : Gilbert ESTAMPE

Monsieur ESTAMPE rend compte à l'Assemblée de l'investissement important de la FCPE de Bouloc dans l'organisation du vide grenier du 14 Avril 2013.

A ce titre, Monsieur ESTAMPE propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 2.202,00 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.202,00 € à la FCPE de Bouloc.

COMMISSION DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Josette FERNANDES

• Commune:

Section d'investissement

Dépenses

 Résultat reporté
 12.196,52 €

 Opérations 2012
 1.170.880,49 €

Recettes

Opérations 2012 1.271.504,45 €

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : 88.427,44 €

Reste à réaliser

Dépenses 92.583,90 €

Recettes 65.520,28 €

Solde final excédentaire : 61.363.82 €

<u>Section de Fonctionnement</u> :

<u>Dépenses</u>: 3.673.501,73 €

Recettes: 4.182.082,62 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de <u>508.580,89 €</u>

Annexes :

CAISSE DES ECOLES

Section d'investissement 0 €

Section de Fonctionnement

Dépenses 49.893,17 €

Recettes

 Excédent antérieur reporté
 1.885,51 €

 Recettes 2012
 57,279.00 €

 TOTAL
 59.164,51 €

€

Résultat de clôture : Excédent de Fonctionnement de 9.271,34 €

C.C.A.S.

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>

Dépenses 2012 4,396.00 €

Recettes

 Excédent antérieur reporté
 65.256,86 €

 Recettes 2012
 0 €

 TOTAL
 65.256,86 €

Résultat de clôture : Excédent de 60,860.86 €

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>: 108.023,39 €

Recettes:

 Excédent antérieur reporté
 35.166,83€

 Recettes - opérations 2012
 117.865,12 €

 TOTAL
 153.031,95 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de 45.008,56 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les Comptes Administratifs 2012 de la commune et des Budgets annexes.

<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER</u>

Rapporteur: Christian FAURIE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le receveur,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, le Conseil Municipal, déclare, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2012

Rapporteur: Christian FAURIE

> Commune:

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **508.580,89** €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation complémentaire en réserves au compte 1068 de 300.000,00 €,
- une affectation à l'excédent reporté de

208.580,89 €.

> Annexes:

Caisse des Ecoles :

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 9,271.34€, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 9,271.34€.

C.C.A.S.:

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **45.008,56€**, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 45.008,56 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Rapporteur: Christian FAURIE

Commune:

• Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u> 3.532.623,00 Euros <u>Recettes</u> 3.532.623,00 Euros

• Section d'investissement

<u>Dépenses</u>
<u>Recettes</u>

1.128.984,00 Euros
1.128.984,00 Euros

Annexes:

CAISSE DES ECOLES

• Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	62.958,00 Euros
Recettes	62.958,00 Euros

C.C.A.S.

Section de fonctionnement

 Dépenses
 67.350,00 Euros

 Recettes
 67.350,00 Euros

Section d'investissement

 Dépenses
 10.000,00 Euros

 Recettes
 72.860,00 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de voter le Budget Primitif 2013 de la commune et des Budgets Annexes.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Rapporteur: Christian FAURIE

Compte tenu de la création, au 1^{er} janvier 2013, de la Communauté de Communes du Frontonnais, Monsieur le Maire propose une diminution différenciée des taux.

Les nouveaux taux proposés sont les suivants :

• Taxe d'habitation : 18,60 % soit un produit de 843.882,00 €

• Taxe Foncière sur le bâti : 18,52 % soit un produit de **563.564,00 €**

• Taxe Foncière sur le non-bâti : 64,93 % soit un produit de 28.439,00 €

• Cotisation foncière des entreprises : 21,80 % soit un produit de 97.250,00 €

TOTAL PRODUIT ATTENDU: 1.533.135,00 €

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition de Monsieur FAURIE.

La séance est levée à 22 h 15.

Relevé des délibérations :

2012/04/01	Finances communales	Approbation des comptes Administratifs	
2012/04/02	Finances communales	Approbation Compte de Gestion 2012	
2012/04/03	Finances communales	Affectation résultat fonctionnement 2012 Commune	
2012/04/04	Finances communales	Vote BP 2013 (Commune et CDE)	
2012/04/05	Finances communales	Vote des taux d'imposition 2013	
2012/04/06	Finances communales	Affectation résultat fonctionnement 2012 CDE	
2012/04/07	Finances communales	Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association FCPE	

Emargements pour la séance du lundi 15 Avril 2013 :

Christian FAURIE	Josette FERNANDES	Ghislaine CABESSUT	Alain LEGRAND
		Absente excusée	
Michel PORTES	Thierry MARTY	Daniel NADALIN	Marie SAURIN
Robert BERINGUIER	Gilbert ESTAMPE Absent excusé Procuration à A.M. FERNEKESS	Anne-Marie FERNEKESS	Louis BONHOMME Absent excusé Procuration à Ch. FAURIE
Dominique HENRY	Nadine DEYSSON	Claire ECHARDOUR	Maryse CAMP
Absente excusée		Absente	Absente excusée
Procuration à M. PORTES			
Nadine REY	Philippe BOUCHE	Valérie RICCI	Dominique MALHAIRE
	Absent excusé	Absente	
	Procuration à A. LEGRAND		
Marie PANASSIE Absente excusée	Bernadette DE SOUSA Absente	Laurent COMBE	Rose-Marie URRIOLABEITIA
Procuration à D. NADALIN			Absente
Alain MASSOT			
Absent			